



Communiqué de presse

Paris, le 16 août 2023

SEMAE présent à la Foire de Châlons pour promouvoir la multiplication des semences

L'Interprofession des semences et plants, SEMAE, sera présente du 4 au 6 septembre pour la 77^e édition de la Foire de Châlons, deuxième rendez-vous agricole de France, vitrine de l'excellence des territoires, pour promouvoir la multiplications des semences.

Pour répondre aux défis agricoles, environnementaux, économiques et géopolitiques, la filière semences et plants, doit assurer de nombreuses missions : soutenir la souveraineté alimentaire de la France à travers la souveraineté semencière, grâce à une filière forte et ambitieuse, et contribuer ainsi à la sécurité alimentaire ; apporter le progrès génétique nécessaire pour relever le défi des transitions agroécologiques et du changement climatique et enfin intégrer ces défis dans la production de semences. Promouvoir la multiplication des semences sur le stand de SEMAE cette année à la Foire de Châlons répond à ces différents enjeux.

Garantir le cadre d'une production de qualité

La production de semences et plants s'effectue dans le cadre d'un contrat de production établi entre un agriculteur et un établissement de semences. Ce contrat s'appuie sur des dispositions communes discutées et validées au sein de SEMAE entre les partenaires de l'interprofession et regroupées dans un document de référence, la « convention type de production/multiplication des semences et des plants ».

Contacts

Thierry VUAILLE

Délégué régional

SEMAE – EST

03 26 04 75 37

thierry.vuaille@semae.fr

Rosine DEPOIX

Chargée de relations

presse

01 42 33 88 29

rosine.depoix@semae.fr

En décrivant précisément les droits et les devoirs minimaux de chacune des parties au contrat, la convention-type de multiplication contribue à créer un climat de confiance et permet de positionner la production dans un cadre sécurisé et d'offrir ainsi les conditions de mise en œuvre d'une production de semences et plants en France de qualité. L'objectif est de multiplier des semences à partir d'un petit nombre de semences sélectionnées inscrites au Catalogue officiel des variétés. C'est ainsi que les agriculteurs utilisateurs peuvent trouver chaque année un choix de nouvelles semences aux normes qualitatives et sanitaires en quantités suffisantes pour semer leurs terres.

Une équipe professionnelle composée d'agriculteurs-multiplicateurs de la FNAMS (Fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs) et de collaborateurs des entreprises semencières de la région se relaieront pendant les trois jours pour informer tout agriculteur qui souhaiterait connaître cette activité de multiplication sur les plans technique, économique, normatif, juridique...

Rejoindre les métiers de la filière

La filière semences et plants est une filière moderne, dynamique, pourvoyeuse d'emplois avec une diversité de métiers accessibles via des formations allant du CAP au diplôme d'ingénieur.

Nous accueillerons sur notre stand collégiens, lycéens, étudiants ou personnes ayant un projet professionnel qui voudraient mieux connaître nos quatorze métiers : sélectionneur, bio-informaticien, assistant de production, technicien de production, commercial ou d'expérimentation, inspecteur de semences, conducteur de machine de tri, chef produit, responsable de production, technicien de laboratoire, ingénieur en biotechnologie. Pour préparer leur venue, nous proposons aux jeunes d'identifier ces métiers sur nos différents supports. *

Notre présence à la Foire de Châlons sera aussi l'occasion de présenter la coopération en champs entre les agriculteurs multiplicateurs de semences et les apiculteurs ainsi que l'association FranceAgriTittos qui réunit agriculteurs et para-agricoles autour d'une même passion : expliquer l'agriculture dans toute sa diversité.

La semence est au départ de tout et la filière semences et plants est porteuse d'avenir car elle apporte des solutions pour l'agriculture de demain et la société dans son ensemble en étant au cœur de la souveraineté alimentaire.

Nous attendons les journalistes sur le stand 13 à l'entrée de la Foire, le mardi 5 septembre à 10 h pour un petit déjeuner presse.

* <https://semeurtime.com/>
<https://www.instagram.com/semeurtime/?hl=fr>
<https://www.youtube.com/playlist?list=PLS7k0T7ETTsGc1-WyL4xxzD1K3mqgBAIW>,
<https://www.calameo.com/semae/read/0070111639b831f4b53bd>
https://www.apecita.com/?gclid=Cj0KCQjwho-IBhC_ARIsAMpgMof_aWf0acaV2K87zLHFMec-lcTzlEndov3-XB7mq1vb_Be5Jtcz0MMaAKS2EALw_wcB

À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 54 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 3.5 Md€, la France est le 1^{er} producteur européen (402.760 ha) et le 1^{er} exportateur mondial (1,9 Md€) de semences et plants. Elle génère 11.000 emplois directs.